



Rivière-du-Loup, le 27 août 2025

Chers parents,

Le mercredi 3 septembre, nous vous invitons à l'assemblée générale annuelle des parents à la Place Hélène-Dubé. C'est une courte rencontre (environ 30 minutes), mais votre présence est très importante.

Assemblée générale annuelle de parents :

Buts de la soirée : Présenter la direction et élire les parents au conseil d'établissement pour la prochaine année scolaire en remplaçant des membres sortants et élire les représentants au comité de parents parmi les membres du CÉ. Pour l'année 2025-2026, nous avons besoin de 4 parents avec chacun un mandat de 2 ans et d'un parent au titre de délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire.

Rôles des membres du CÉ : Être les représentants de nos parents afin de répondre, le mieux possible, aux besoins de notre milieu selon les rôles et responsabilités qui leur sont conférés. Les membres du conseil d'établissement veillent au bon fonctionnement de l'École secondaire de Rivière-du-Loup, dans un climat positif et constructif pour la réussite de nos élèves. Normalement, 5 ou 6 rencontres sont planifiées dans l'année.

Vous trouverez l'ordre du jour de l'assemblée générale à la page suivante.

Renée Redmond, présidente du CÉ 2024-2025

Karine Beauregard, directrice

Assemblée générale des parents

Projet d'ordre du jour

Accueil et prise des présences (avant l'assemblée)

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue de la présidente du Conseil d'établissement 2024-2025;
2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée parmi les parents présents;
3. Nomination d'une secrétaire de l'assemblée;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour par le/la présidente de l'AGA;
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2024-2025 (lecture individuelle);
6. Mot et informations de la direction;
7. Rôles et fonctions du Conseil d'établissement;
8. Rôles et fonctions du Comité de parents;
9. Élections des membres du CÉ;
10. Élection d'un substitut au CÉ
11. Élection du représentant au Comité de parents parmi les membres du CÉ;
12. Élection d'un substitut au Comité de parents;
13. Levée de l'assemblée.

Représentants du Conseil d'établissement

Postes 2024-2025 DÉTENU PAR	REPRÉSENTANTS 2025-2026
	Poste vacant
	Poste vacant
	Poste vacant
	Poste vacant
Beaulieu, Claude	2 ^e année de son mandat
Bouchard, Luc	2 ^e année de son mandat
Chasseriaux, Aurore	2 ^e année de son mandat
Michaud, Cindy	2 ^e année de son mandat

* L'exigence requise pour être représentant(e) est d'avoir un enfant qui fréquente notre école.

Parent substitut au CÉ	Réélu à chaque année
------------------------	----------------------

Représentant sur le comité de parents de notre Centre de services*

DÉTENU PAR	Durée du mandat	REPRÉSENTANT(e) 2025-2026
	1 an	À renouveler chaque année
Substitut :	1 an	À renouveler

* L'exigence requise pour être représentant(e) est d'être d'abord membre du C.É.